licence de droit au CNED en formation non diplomante

Par **ecolo**, le **12/09/2008** à **03:17**

Bonjour,
j'aimerais savoir si certains ont déjà suivi ce type de formation pour la L1 et la L2. Si oui, est-ce un gros plus? et comment cela se passe?
merci

Par **mathou**, le **12/09/2008** à **12:24**

Bonjour,

Je t'invite à utiliser le moteur de recherche du forum(http://juristudiant.com/forum/search.php : tape CNED par exemple, ou CAVEJ) et l'index de la section orientation, tu trouveras des messages sur l'enseignement à distance.

Maintenant, sur l'intérêt d'une formation non diplômante... je t'avoue que je n'y vois aucun bénéfice.

Tu ne pourras pas t'en prévaloir et ça ne sera pas reconnu puisqu'il n'y aura pas de diplôme. Ca correspond à prendre trois années de sa vie à travailler pour sa culture générale et son divertissement sans aucune reconnaissance au final. Donc si par " gros plus " tu penses à " gros plus face aux employeurs ", je te conseille de suivre une formation diplômante.

Quel est ton projet, plus précisément ?

Par **ecolo**, le **12/09/2008** à **21:38**

ben en fait je suis deja inscrit a une fac mais comme la ou je suis ça n'a pas l'air tres bien construit certains cm et td , et que ça a deja commencé depuis quelques temps , j'aimerai m'en servir afin de me performer, de m'ameliorer afin d'avoir le moins de lacunes possibles pour les partiels

Par **mathou**, le **13/09/2008** à **00:16**

:oops:

Je vais être franche : pour moi ça n'a pas d'intérêt Image not found or type unknown Pour trois raisons :

- j'ai été dans trois facs, j'ai vu des enseignements différents, des cours construits, des cours non construits, des TD excellents et des TD baclés. Parfois, on pense qu'un cours est mauvais parce qu'on ne sait pas l'exploiter, et dans ce cas ce n'est pas un manque de connaissances mais un manque de méthode. Si tu as du mal avec le cours, tu peux consulter des manuels à la BU, des annales, des sites internet, voire le cours d'autres profs en ligne pour compléter. Tu peux aussi identifier les raisons de tes lacunes, elles ne viennent pas forcément du cours mais de la nouveauté de la matière par rapport à ce que tu connaissais. Beaucoup de monde est dans ce cas au début.

- les cours du CNED vont consister en des CD audio et des fascicules de jurisprudences et d'exercices, comme ce que tu vois en cours, qui prennent autant de temps à transcrire et assimiler qu'un cours normal. Il y a aussi les frais d'inscription qui ne sont pas donnés.

- concernant les supports, le plan de cours du CNED dans une matière peut être légèrement différent du celui de ton prof (les profs peuvent décider d'insister sur des points et d'autres non) ; si tu travailles des points qui ne sont pas dans le cours, surtout en première année, ça ne te servira pas à l'examen car l'examen porte sur ce qui a été vu en cours.

Si tu as vraiment des lacunes, je te conseillerais plutôt de voir avec le tutorat ou des cours de soutien, ou de travailler avec les livres de la BU.

:oops:

Après, ça n'engage que moi Image not found or type unknown Si tu penses que tu comprendras mieux avec les cours du CNED en plus de tes cours présentiels, fais-le.

Par **ecolo**, le **13/09/2008** à **01:13**

ué mé bon ça peut valoir le coup ? le probleme n'est pas que je ne sais pas l'exploiter mais ke je veux l'exploiter au maximum. moi je comptais combiner cned ,cours de la fac (par contre yen a bien un ou deux qui ne sont pas du tout detaillés), les livres , et les annales. Deja, je commencerai par les livres et anales en complement. Ensuite , si je vois que j'ai besoin de plus alors jprendrai aussi avec le cned(si j'aurai assez de moyens aussi lol mais jespere que mes economies suffiront) bref travailler plus pr gagner plus lol. C'est sur que la base restera , le cours du prof , mais si on peut l'approfondir en details c'est bien mieux.
par contre je sais pas si je peux poser cette question ici , mais à ce qui parait c'est possible de faire la l2 et la l3 en un an, c'est vrai?
merci en tout cas Mathou . par contre une fois j'avais pris une formation chez le CNED et ils avaient l'air d'insister sur la plupart des points , neanmoins pour le droit je ne sais pas si c'est pareil. Evidement jtravaillerai que ce qui est en rapport avec le cours, mais je peux aussi apprendre pour avoir un leger plus,je ne perd rien. Mais la ou jsuis ya pas vraiment de cours de soutien justement
+

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **juliette**, le **13/09/2008** à **10:16**

" moi je comptais combiner cned ,cours de la fac , les livres , et les annales"
Pour réussir en droit il faut absoluement apprendre le cours magistral + les TD.
Ensuite pour compléter (et c'est tout à ton honneur) je te conseille d'utiliser des livres (tu peux les acheter ou les emprunter à la BU).
Certains livres détaillent de façon précise certains points (même qq fois plus que les cours du CNED).
Si tu as un cours + des livres tu n'as absoluement pas besoin des cours du cned en plus.
Surtout que ces cours sont onéreux et qu'ils prennent énormément de temps à être travaillés.
(Au fait tu es en quelle année ?)

" mais à ce qui parait c'est possible de faire la l2 et la l3 en un an, c'est vrai?"
Je ne sais pas si c'est possible au sens légal du terme.
Mais cela me parait impossible au niveau pratique.
En effet en L2 tu as beaucoup de choses à assimiler et cela me semble incomptaible avec une l3.
Surtout que en L2 tu commences à avoir des TD qui prennet beaucoup, beaucoup de temps à préparer.

Par contre si vraie tu t'ennuies en L2 tu peux demander à suivre une option en +, ou faire une langue de + (à la fac ou ailleurs), lire beaucoup de livres et de revues, faire des recherches et des dossiers sur certains thèmes ...

Par **mathou**, le **13/09/2008** à **14:04**

Pas de langage SMS s'il te plaît. Je te renvoie à la Charte lue lors de ton inscription et à ce :wink:

message : http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=4102 Image not found or type unknown

Je te parle juste de mon expérience : je suis du genre à approfondir au maximum ce que j'apprends, et j'ai dû faire un an par correspondance donc j'ai testé les deux supports. Ca plus cinq ans de droit me font penser qu'on n'approfondit pas vraiment un cours avec un autre cours, c'est une vision très scolaire pour l'université. Comme le soulève Juliette, les manuels de droit sont bien plus complets et détaillés. Après, c'est à toi de voir.

Concernant la L2-L3, à ma connaissance ça n'existe qu'en matière d'enjambement, lorsque tu redoubles une année mais que tu as suffisamment de crédits pour passer dans l'année supérieure. Faire deux années en une n'a aucun intérêt pédagogique ou universitaire, surtout en L2 qui est l'année la plus importante de la licence. Je suppose qu'aucune fac ne propose ce genre de formation pour cette raison et pour une question d'organisation, mais demande toujours à la scolarité, ils sauront mieux te répondre que nous.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés